



## LECTURE DE COMPTEURS D'EAU

Vous résidez dans le secteur de Saint-Eugène et vous désirez aider la municipalité?



La Municipalité de L'Islet doit actuellement recueillir des statistiques de consommation résidentielle d'eau potable et vous êtes invités à y participer.

Important! Aucuns frais ne vous seront facturés. Les données recueillies servent uniquement à une compilation de statistiques visant à estimer le volume d'eau potable consommé à l'échelle résidentielle et à planifier une gestion efficace des infrastructures municipales.

Vous pouvez nous faire parvenir le résultat de la lecture par courriel accompagné d'une photo de votre compteur à [bureautique@lislet.com](mailto:bureautique@lislet.com) ou téléphonez au 418 247-3060, poste 221. La Municipalité désire recevoir les lectures de compteurs d'ici la fin de l'année 2020. Si vous éprouvez des difficultés à prendre la lecture, un employé du service de l'eau potable se rendra chez vous pour le faire.

Nous vous remercions à l'avance de votre précieuse collaboration dans ce dossier.

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu le **lundi 7 décembre prochain à compter de 19 h 30 en vidéoconférence**. Veuillez prendre note que jusqu'à avis contraire, les séances du conseil auront lieu virtuellement, par le biais de la plateforme Zoom.

Surveillez les publications Facebook et notre site internet pour pouvoir avoir accès au lien de la rencontre et y participer en direct.

Les vidéos des séances seront également disponibles sur le YouTube de la Municipalité et vous en serez informé sur Facebook et le site internet quelques jours suivant la séance.

## HORAIRE – ÉCOCENTRE

ÉCOCENTRE	Horaire été (1)	Horaire hiver (2)
Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	9 h à 16 h	Fermé
Mercredi	12 h à 16 h	Fermé
Judi	12 h à 16 h	Fermé
Vendredi	9 h à 16 h	Fermé
Samedi	9 h à 16 h	9 h à 12 h
Dimanche	Fermé	Fermé

**Fin de l'horaire d'été** : Samedi le 21 novembre à 16 h.

**Début de l'horaire d'hiver** : Samedi le 28 novembre à 9 h.

Pour joindre le personnel de l'écocentre :

Téléphone : 418 234-6312 Courriel : [ecocentre@lislet.com](mailto:ecocentre@lislet.com)

## SERVICES MUNICIPAUX EN ZONE ROUGE

En raison du positionnement de la MRC de L'Islet en mode alerte maximale (zone rouge), la Municipalité de L'Islet **invite les citoyens à privilégier les modes de communication à distance lorsqu'ils font appel aux services municipaux**, et ce, dans la mesure du possible (téléphone, courriel, vidéoconférence, etc.).

Prendre note que les employés du bureau municipal seront partiellement en télétravail pour une durée indéterminée. Ils demeurent tout de même joignables par téléphone et par courriel. Le bureau municipal reste toutefois ouvert aux heures habituelles.

La distanciation physique de deux mètres, le lavage des mains et le port du masque ou du couvre-visage doivent toujours être rigoureusement respectés.

Tous ensemble, cassons la vague !



## NOUS JOINDRE

**Poste** : 284, boulevard Nilus-Leclerc  
L'Islet (Québec) G0R 2C0

**Téléphone** : 418 247-3060

**Télécopieur** : 418 247-5085

**Courriel** : [info@lislet.com](mailto:info@lislet.com)

## DEMANDES DE PERMIS

Si vous prévoyez faire des travaux, n'oubliez pas de faire une demande de permis en contactant Mme Éva Deschênes, inspectrice municipale, au 418 247-3060, poste 231 ou par courriel à [inspection@lislet.com](mailto:inspection@lislet.com).



## OFFRE D'EMPLOI — JOURNALIER-OPÉRATEUR OCCASIONNEL (DÉNEIGEMENT)



### Description du poste

Avec la collaboration et sous l'autorité du superviseur aux travaux publics, le (la) titulaire du poste effectuera des tâches diverses reliées au déneigement des voies publiques.

- Effectuer le déneigement des différents chemins, routes et rues municipaux
- Effectuer le déneigement des trottoirs et des édifices
- Effectuer des travaux de voirie divers
- Assurer l'entretien des équipements et des lieux de travail
- Effectuer toutes autres tâches connexes

### Exigences du poste

- Formation(s) et expérience(s) pertinente(s) reliées à l'emploi
- Posséder un permis de conduire de classe 3 avec mention M valide
- Posséder des aptitudes pour opérer de la machinerie (chargeur, rétrocaveuse, charrue)
- Fiabilité, honnêteté, autonomie et polyvalence

### Conditions de l'emploi

Statut du poste : Emploi contractuel occasionnel

Durée du contrat : pour la saison hivernale 2020-2021, environ 16 semaines et 200 heures

Horaire du poste : sur appel — jour, soir, nuit – fin de semaine et jours fériés

Selon l'expérience, salaire à partir de 20,00 \$/heure

Il est à noter que seules les personnes retenues seront convoquées aux entrevues.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature avant le 20 novembre 2020 à 12 h, lettre de motivation et curriculum vitae, à l'attention de M. Bruno Chouinard :

- Courriel : [travauxpublics@lislet.com](mailto:travauxpublics@lislet.com)
- Télécopieur : 418 247-5085
- Poste : 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (QC) G0R 2C0

## ENREGISTREMENT DES CHIENS OBLIGATOIRE

**RAPPEL** — En raison de l'entrée en vigueur le 3 mars dernier du Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, l'enregistrement de tous les chiens sur le territoire de la municipalité est **OBLIGATOIRE**.

Vous trouverez un **formulaire** à remplir directement à l'ordinateur sur le site internet de la municipalité au <https://www.lislet.com/services-aux-citoyens/enregistrement-des-chiens>. La Municipalité de L'Islet remettra au(x) propriétaire(s) ou gardien d'un chien enregistré une médaille comportant le numéro d'enregistrement du chien. La médaille constitue la licence et sera facturée au(x) propriétaire(s) de l'animal au cout de **20 \$**.



## OFFRE D'EMPLOI — PRÉPOSÉS À LA PATINOIRE (2 POSTES À COMBLER)



### Description du poste

Avec la collaboration et sous l'autorité de la coordonnatrice en loisirs et culture, le (la) titulaire du poste effectuera des tâches diverses reliées à la patinoire extérieure du Centre récréatif Bertrand-Bernier.

- Bien accueillir la clientèle
- Effectuer les tâches nécessaires à l'opération du Centre récréatif Bertrand-Bernier (accueil, suivi des procédures, application du règlement, entretien ménager, entretien des patinoires, etc.)
- Préparer les lieux à la bonne pratique des sports
- Assurer le service de vente d'aliments et d'articles, ainsi que la location d'équipements
- Effectuer l'entretien de base des patinoires et des équipements, selon les consignes
- Effectuer l'entretien ménager de base aux lieux de travail
- Effectuer toutes autres tâches connexes

### Exigences du poste

- Posséder un grand sens des responsabilités
- Aimer travailler au public
- Être soucieux du travail bien fait
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe
- Être disponible à travailler de jour, soir et fin de semaine
- Fiabilité, honnêteté, autonomie, polyvalence
- Formation(s) et expérience(s) pertinente(s) reliées à l'emploi, un atout

### Conditions de l'emploi

Statut du poste : Emploi contractuel occasionnel

Durée du contrat : Saison hivernale 2020-2021, de décembre à mars, environ 12 semaines

Horaire du poste : Samedi et/ou dimanche + disponibilités de soir en semaine. Entre 10 et 15 heures par semaine.

Selon l'expérience, salaire à partir de 13,46 \$/heure

Il est à noter que seules les personnes retenues seront convoquées aux entrevues.

Toute personne intéressée doit faire parvenir sa candidature avant le 20 novembre 2020 à 12 h, lettre de motivation et curriculum vitae, à l'attention de Mme Véronique Bélanger :

- Courriel : [loisirs@lislet.com](mailto:loisirs@lislet.com)
- Télécopieur : 418 247-5085
- Poste : 284, boulevard Nilus-Leclerc, L'Islet (QC) G0R 2C0

## DERNIER VERSEMENT — TAXES MUNICIPALES

La date d'échéance du dernier versement pour le paiement de vos taxes municipales était le 1<sup>er</sup> octobre dernier.

Nous vous rappelons qu'à compter de cette date, tout paiement non fait accumule des intérêts et pénalités. Nous invitons donc à acquitter le solde dès que possible.